

# Réseau Bronchiolite Normand

## **PROCEDURE**

### Procédure de garde

- Horaires d'astreinte :
  - ✓ Le samedi de 14h à 20h (sauf exception)
  - ✓ Le dimanche et jour férié de 9h à 20h
- o Pour chaque nourrisson :
  - o Etablir une fiche bilan sur SYPKI
  - o Imprimer un exemplaire pour le carnet de santé de l'enfant
  - Valider la fiche pour réception par le réseau (en cas de fiche bilan papier se conformer aux exemplaires indiqués)
  - o Remettre un questionnaire satisfaction aux parents

## N° Appel patients (réservé aux patients)

02 35 71 70 82 Samedi, dimanche et fériés 8h / 19h

 Plus les patients passent par le standard pour les rendezvous, plus l'activité du réseau sera quantifiable et reconnu

# N° Appel Hotline (réservé aux kinés)

01 77 77 33 33

7 jours / 7 24 h / 24

o Problèmes techniques, erreurs rendez-vous

## Pour toutes modifications de coordonnées ou de garde.

- o Informer le secrétariat du RBN au plus tard le jeudi matin
  - o <u>rbhn.secretariat@sos-bronchiolite.org</u> ou 02 35 59 29 78

#### Connexion site SYPKI - RBN

#### https://www.sypki.com/rbhn.htm

- o Entrez vos identifiant et mot de passe (indiqués dans le mail de confirmation de garde)
- o Modifiez votre mot de passe dès la 1ère connexion
- o Connexion possible uniquement pendant votre weekend de garde de la veille 8h au lendemain de la garde 19h

#### Vous confiez votre secrétariat au standard

- o 1 sms vous prévient de chaque nouveau RDV
- o Sont consultables et modifiables sur le site :
  - o La fiche bilan de chaque patient
  - o Vos rendez-vous
  - o Vos créneaux disponibles
  - o Vos données personnelles
  - o Vos données de connexion

#### Vous assurez vous-même votre secrétariat

- Le standard donne votre N° au patient qui va vous rappeler
- 1 sms vous prévient de chaque appel avec identité et n° de téléphone du patient
- o Sur le site SYPKI vous pouvez :
  - o Consulter la liste des patients qui vous sont adressés
  - o Créer une fiche bilan

#### Après la garde

- o Adresser au réseau votre note d'honoraires
- o Indiquer par mail ou téléphone le nombre de patients vus et le nombre de séances réalisées